

Politique Énergétique de SGT & SGR

Engagement et périmètre

SGT et SGR sont des acteurs industriels français spécialisés dans la conception et la fabrication de préformes en PET ainsi que dans le recyclage mécanique de résines plastiques. Implantées à Rezé et à Fragnes la Loyère, les deux sociétés inscrivent leur développement dans une démarche de performance durable et responsable.

SGT et SGR s'engagent à améliorer continuellement leur performance énergétique, conformément à la norme ISO 50001. Cet engagement vise à optimiser leur consommation d'électricité, unique source d'énergie, tout en garantissant la compétitivité et la pérennité de leurs activités.

Le système de management de l'énergie s'applique à l'ensemble des activités définies dans le Manuel Énergie SGT-SGR.

Pour pérenniser la confiance de nos parties prenantes, nous nous engageons à sensibiliser nos collaborateurs à l'importance de la réglementation et des bonnes pratiques. Nous mobiliserons les moyens nécessaires, matériels et humains, pour atteindre les objectifs de cette politique. Nous assurerons le suivi de ces objectifs et les réviserons, le cas échéant, dans un souci de progrès.

Objectifs

1. Amélioration continue de la performance énergétique

- Réduire la consommation électrique de 1,5 % par an par tonne de PET transformé sur le site de Rezé et de 0,5% pour le site de Fragnes la Loyère.
- Identifier et mettre en œuvre des opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique.
- Assurer une gestion optimale des équipements énergivores.

2. Conformité aux exigences légales et normatives

- Respecter toutes les réglementations applicables en matière d'énergie.
- Maintenir et faire évoluer notre système de management de l'énergie en respectant les exigences de l'ISO 50001.

3. Engagement de la Direction et allocation des ressources

- La Direction met à disposition les ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour atteindre les objectifs énergétiques.
- Une équipe "énergie" a été constituée pour piloter les actions d'amélioration et assurer le suivi des performances.
- Le référent énergie, responsable des achats, coordonne cette équipe et veille à la mise en place des actions d'optimisation avec le soutien des Directeurs d'usines.

4. Sensibilisation et implication du personnel

- Former régulièrement les collaborateurs aux bonnes pratiques énergétiques.
- Encourager une culture d'amélioration continue en impliquant activement les équipes.

5. Pilotage et suivi des performances énergétiques

- Définir des indicateurs de performance énergétique (IPE) pertinents.
- Mettre en place un suivi régulier et analyser les écarts.
- Réaliser des audits énergétiques internes et externes.

Mise en œuvre et moyens

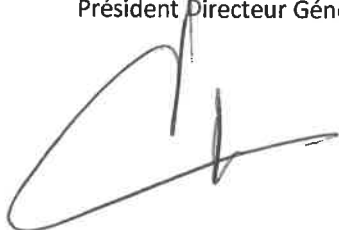
- **Optimisation des équipements** : renouvellement et modernisation des installations pour réduire la consommation d'électricité.
- **Gestion des données énergétiques** : suivi précis des consommations pour identifier et corriger les inefficacités.
- **Communication et sensibilisation** : affichage des bonnes pratiques, réunions régulières sur l'énergie, partage des résultats.

Responsabilité et amélioration continue

Chaque collaborateur de SGT et SGR est un acteur clé de cette démarche et doit appliquer les principes de la politique énergétique dans son travail quotidien.

Cette politique sera révisée périodiquement pour garantir son efficacité et son alignement avec les évolutions technologiques et réglementaires.

Frédéric MIGNOT
Président Directeur Général



Frédéric SCHRYVE
Directeur Général

